

Ma Commune, Ma Santé

Une complémentaire santé accessible à tous



L'accès à la santé pour tous est une priorité pour la Communauté de Communes Cœur de Garonne. Depuis cinq ans, elle s'est engagée auprès de l'association ACTIOM à travers la signature d'une convention.

L'objectif de cette association est de faciliter l'accès à la santé à tous les habitants et à tous les agents territoriaux à travers le dispositif « Ma commune, Ma santé ».

La Communauté de Communes met à disposition des locaux **afin que la conseillère informe sur rendez-vous tous les habitants de Cœur de Garonne sur les différentes offres de complémentaires santé que propose l'association.**

L'étude personnalisée se fait en fonction des besoins en santé et du budget de chacun. En cas de difficultés de déplacement, la conseillère se déplace au domicile.

Information et prise de rendez-vous auprès de :

Mme Bourbon de « Ma commune, Ma santé » au 06 88 26 53 78

Communauté de communes Cœur de Garonne au 07 71 36 53 05

